Comité de négociation du jeudi 19 mars 16h30-17h30

Prochaine rencontre du comité de négociation du mercredi le 25 mars 14h

Composition:

CVM = Caroline Roy (SAÉ) et Mylène Boisclair (CVM)

AGECVM = Émilie L., Mylène SS., Charline S., Éloise R., Alexandra, Charline O., Antoine L., Émile G., Julien CN.

16h30-16h33 Dépôt de la contre-offre de l'administration

16h33-16h48 Caucus de l'AGECVM sur la contre-offre (Scan ci-joint) de l'administration

16h49 Retour de l'administration

Précisions verbales :

Caroline Roy: Demande de communications par courriel, ils ont besoin d'un contact d'une personne membre. Prêt de cellulaire avec la personne-lien. Dès Lundi, il nous demande qu'on fasse du piquetage (très très important) jusqu'à 10h, élément pour protéger votre grève. Qu'il y ait constat du piquetage significatif et ce à chaque matin de par le contexte actuelle.

Mylène Boisclair : Qu'on mettre en œuvre notre mandat de grève. Ouverture du collège autour de 7h le matin. La décision revient à la direction voir administration par rapport à l'ouverture en cas de non-présence de la ligne de piquetage le cas échéant. Message habituelle sur de la direction envers le personnel et les étudiant-e-s pour ce vendredi .

Mylène S.S.: Advenant un non-quorum de l'AG-SP04...

Mylène Boisclair: Renégociation pour lundi.

Charlyne Oligny: Advenant le fait que la grève est top-notch après 3 jours.

Caroline Roy: 3 premiers jours, heures d'ouvertures post-piquetage.

Mylène B. : Employés de soutien et la fonction administrative rentrerait par la porte de derrière. Qu'il n'y ait aucune porte qui soit obstrué qui est incontournable. La sécurité des personnes du collège serait compromise.

Mylène SS. Si les portes seraient obstruées au 5^e et/ou quelques portes au 3^e.

Mylène Boisclair: On ne veut pas avoir à faire avec les pompiers.

Discussions sur l'ordre de grandeur des présences voir bloc horaires par rapport à l'accès au collège.

Alexandra: "Dans 2h, il n'y aura pas le temps qui aille de la marde comme dans 8h"

Possible ouverture Le lundi 10h-13h, Mardi 10h-14h, Mercredi 10h-15h.

Carolyne roy : Énoncé de fait sur la communication par cellulaire.

Étienne de la permanence, temps de travail serait réduit.